



Retrouvez nous, à l'adresse : <http://www.mairie-mons.com>

N°16

SOCIÉTÉ

VIVABLE

DURABLE

VIABLE

DURABLE

VIVABLE

SOCIÉTÉ

VIVABLE

DURABLE

VIABLE

DURABLE

DOSSIER

DEVELOPPEMENT DURABLE

1

Maitriser la dépense énergétique p 2-3

2

Préserver la biodiversité et réduire les pollutions p 4-5

3

Favoriser les circuits courts et une alimentation saine p 6-7

5

Mettre en valeur l'environnement avec les Monsois p 9

4

Sensibiliser à la gestion des déchets p 8

1

MAITRISER LA DÉPENSE ÉNERGÉTIQUE

Remplacement des menuiseries du bâtiment associatif

(ancien presbytère)



OBJECTIFS

Renforcer la performance énergétique de ce bâtiment.

La commune a procédé au remplacement de la totalité des anciennes menuiseries en bois de l'ancien presbytère.

Au total, 15 fenêtres ont été remplacées par des menuiseries en aluminium à double vitrage répondant aux contraintes de la nouvelle réglementation thermique RT2012.

Coût de l'opération : 12 372 € TTC

Subvention accordée : 3 608 € TTC

FCTVA récupérable : 1 691 € TTC

Reste à charge de la commune : 7 073 € TTC

Eclairage public : Bilan de l'extinction et de la rénovation

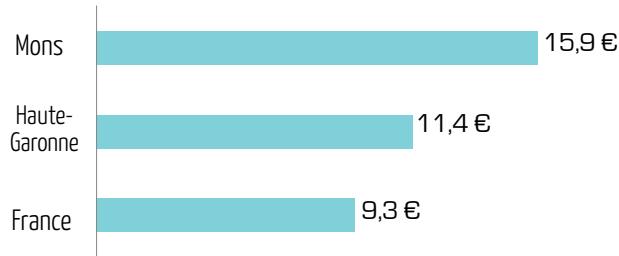
CONTEXTE

Le premier intérêt de l'extinction de l'éclairage public est bien entendu écologique : la commune s'engage dans une consommation plus responsable et affiche sa volonté de transition énergétique. Moins d'éclairage, c'est moins d'électricité consommée, et donc un impact moindre sur les ressources énergétiques de la planète !

Depuis 2015, la commune travaille avec le SDEHG et son service « transition énergétique ».

Le diagnostic a révélé que le taux d'équipements sur la commune était élevé et vétuste et qu'une rénovation des installations devait être engagée..

Coût annuel de l'éclairage public / hab - Année 2018



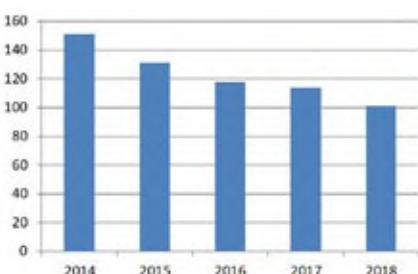
LES ACTIONS

- La généralisation de l'extinction lumineuse a permis de réduire la consommation d'électricité de près de 25% entre 2014 et 2018,
- Le lancement du programme de rénovation de l'éclairage public.

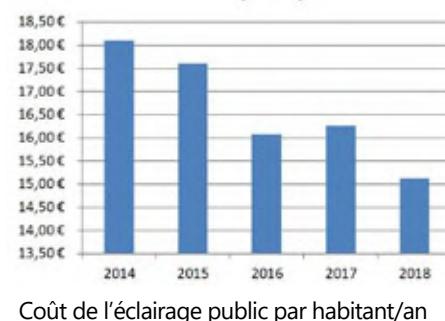
Zone sans extinction



BILAN DU DIAGNOSTIC



Consommation de l'éclairage public :
nombre de KWh par habitant/an



Coût de l'éclairage public par habitant/an

EVOLUTION ENTRE 2014 et 2018

Evolution de la **POPULATION** :
+19,2%

Evolution du prix du **KWH** :
+24,6%

Baisse de la **CONSOMMATION**
par hab./an : -33%

Baisse du **COÛT** par hab./an :
-16,4%

- 80% de lampes sodium haute-pression,
- 86% des appareillages en ballast ferromagnétique engendrant une surconsommation de 10%,
- 60% du parc d'éclairage en mauvais état ou vétuste,
- Plus de 30% des points lumineux équipés par des lanternes à bulles dont la proportion de lumière émise au-dessus de l'horizontale est supérieure à 50%...

Sur un parc total de 523 Points lumineux, 363 sont à rénover pour une enveloppe de travaux estimée à 660 000 euros dont 26% à la charge de la commune et 74% à la charge du SDEHG.



Eclairage public de Mons

LES ENJEUX DE RÉNOVATION

Une plus grande
sobriété énergétique,

une gestion financière
rigoureuse

un développement
plus durable de notre
territoire.

120
points lumineux
seront rénovés
en 2019.

-21,5% de la
consommation
totale de
l'éclairage

2

PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ ET RÉDUIRE
LES POLLUTIONS

Entretien écologique sans produits phytosanitaires



Afin de préserver l'environnement, la biodiversité et la santé des agents au service de la commune, Mons poursuit sa politique Zéro Phyto !

L'ensemble de nos espaces verts est entretenu par des méthodes alternatives respectueuses de l'environnement : aucune utilisation de produits phytosanitaires.

- ▶ Zéro Phyto imposé aux collectivités depuis le 1er janvier 2017 et adopté à Mons depuis 2014,
- ▶ Arrachage manuel des indésirables,
- ▶ Utilisation des méthodes de désherbage thermique.

Anne FERRAND,
Adjointe déléguée au cadre de vie, à
l'environnement et à la communication

*Tous ensemble, le 21 septembre 2019,
nettoyons notre planète!*

Le **World Clean Up Day** est la journée mondiale du nettoyage de notre planète.

C'est un mouvement de citoyens mondial qui s'unissent pour une action positive, festive en ramassant des déchets et lutter ainsi contre les déchets sauvages. Il s'agit d'organiser localement et partout dans le monde des opérations de nettoyage le même jour, le **21 septembre 2019**.

La commune de Mons et l'association **Chemin Faisant** vous proposent de participer à cette journée citoyenne.



1) L'équipe de **Chemin Faisant** souhaite généraliser l'implication citoyenne des Monsois à tous les âges, en espérant la participation des enfants et ados.

2) Le rendez-vous serait à **9h place de la Mairie**

3) Les participants doivent être munis de gants de protection et de bonnes chaussures et seront répartis en **3 secteurs de ramassage** : autour de l'école, autour de l'aire de jeux et secteur du lac

4) Des sacs de 100L seront mis à leur disposition par la Mairie

5) Les verres d'un côté et les autres déchets d'un autre côté seront à déposer dans les bacs respectifs situés près de la Mairie

En septembre 2018 :

Avec une bonne vingtaine de participants, notre collecte a occupé 16 sacs (pas tous remplis heureusement) occupés par divers déchets dont principalement canettes, bouteilles en plastique ou en verre, morceaux de polystyrène, mégots, mais de manière plus insolite: un pneu, une plaque d'immatriculation, une paire de ciseaux, des tubes rigides en PVC.

Cette opération s'est terminée de manière très conviviale par un apéritif dans la salle de réunion de la résidence séniors.



<https://www.worldcleanupday.fr/>

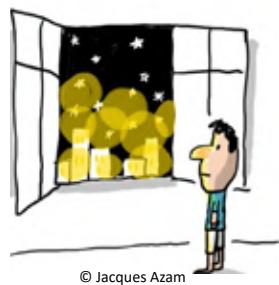
Réduction de l'impact de l'éclairage sur la biodiversité

L'éclairage des lampadaires et autres sources lumineuses de nuit est responsable de la mort directe ou indirecte de nombreuses espèces (insectes, oiseaux,) et d'une modification du comportement de beaucoup d'autres.

Le phénomène concerne un grand nombre d'espèces de toutes tailles et de tous les milieux, terrestres, aquatiques ou marins. De plus, l'impact de la lumière sur une espèce est susceptible d'entraîner des impacts différés sur d'autres espèces : disparition d'une espèce ne tolérant pas la lumière, d'un pollinisateur entraînant la disparition de la plante pollinisée, perte d'une ressource pour un prédateur spécialisé ...

Mons se félicite de prendre part à cette démarche et de contribuer ainsi, à la protection de la biodiversité

CONTEXTE



© Jacques Azam

La société Dark Sky Lab, experte en mesure, simulation et cartographie de la pollution lumineuse est intervenue sur notre commune en février 2019 à l'occasion de la conférence « Quai des savoirs ».

Elle a présenté les cartographies de notre commune figurant l'impact de l'opération d'extinction de l'éclairage public en nuit profonde.



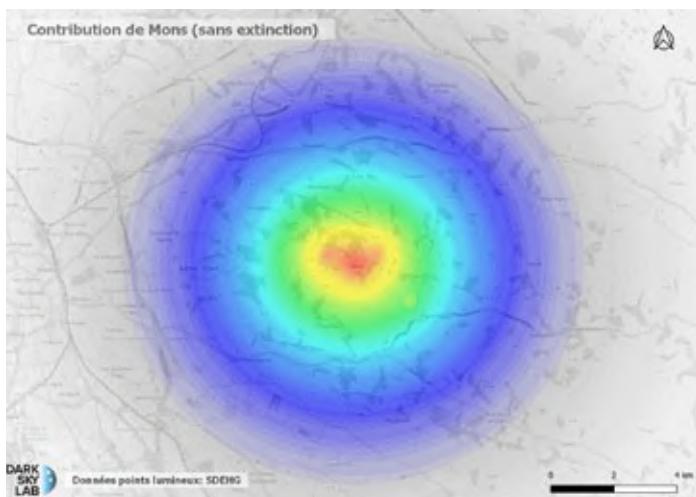
Situation avant extinction



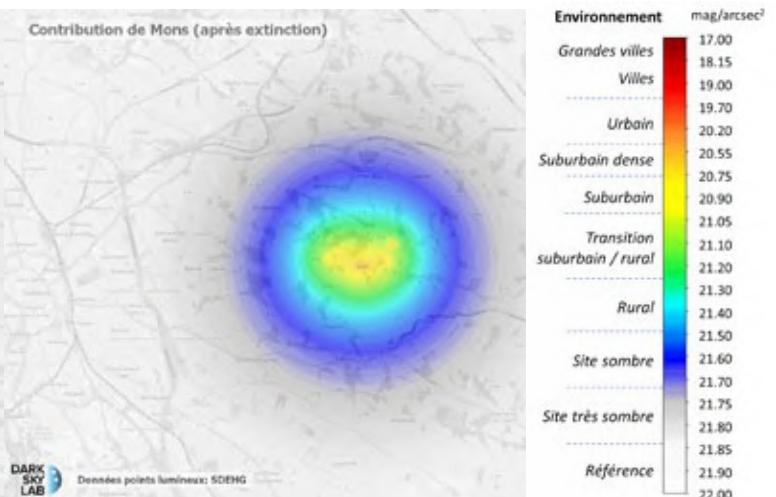
Situation après extinction



Contribution de Mons (sans extinction)



Contribution de Mons (après extinction)



Anne FERRAND,
Adjointe déléguée au cadre de vie,
à l'environnement et à la communication

FAVORISER LES CIRCUITS COURTS ET UNE ALIMENTATION Saine

Cantine scolaire : produits bio et alimentation durable

La mairie, sensible au fait de fournir une alimentation de qualité aux enfants, a posé ses exigences dans le cahier des charges du prestataire cantine : privilégier les produits frais, les viandes et poissons labellisés d'origine France ou pêche durable, 20 % minimum de produits bio. Privilégier les produits locaux ou régionaux en circuits courts.

LES ACTIONS

Pour le renouvellement du marché de cantine prévu l'an prochain, la commune s'engage à renforcer ses exigences en terme de qualité des produits utilisés pour la préparation des repas, en s'appuyant sur les éléments de la loi EGALIM.

En application de cette loi, elle étudie déjà la possibilité de remplacer les barquettes actuellement utilisées pour le conditionnement des repas par des contenants inox.

Sylvie COMPIN,
Adjointe déléguée à la vie scolaire, petite enfance et au personnel communal

Depuis septembre 2018,
le prestataire API s'est engagé à fournir :

- ▶ 20 % de produits issus de l'agriculture biologique
- ▶ 75 à 80 % de fruits et légumes frais, en respectant le cycle des saisons
- ▶ 40 % de produits locaux et régionaux
- ▶ 90 % de viandes françaises et de poissons labellisés (ex : MSC Pêche durable)
- ▶ 10 % de produits issus du commerce équitable



Que dit la loi EGALIM ?

La loi Agriculture alimentation du 30 octobre 2018, dite loi «EGALIM» instaure :

- L'obligation à partir de 2022 de servir dans les cantines scolaires des repas comprenant 50 % de produits bénéficiant de labels ou issus de circuits courts, dont les produits bio
- L'interdiction à partir de 2025 des contenants alimentaires de cuisson, de réchauffe et de service en plastique

La création d'un marché de producteurs locaux

La mairie a lancé en mai 2017 un marché de producteurs. Un comité de marché composé d'élus et de bénévoles, a pris en charge son organisation et sa gestion. Ce comité a fait le choix de privilégier les petits producteurs locaux et bio chaque fois que cela a été possible.

Cela répond à la démarche actuelle de favoriser les circuits courts et au souhait de plus en plus de consommateurs de s'orienter vers l'agriculture biologique. Nous encourageons ainsi le développement de structures à taille humaine et nous sommes fiers de mettre en avant les techniques agricoles respectueuses de l'environnement. Nous suivons la saisonnalité des produits, cela nous permet d'avoir une offre de produits très frais et de très bonne qualité.

Quoi de mieux pour notre santé et pour l'environnement ?





Tous les vendredis !

16h00 à 19h30

LIEU D'EXCHANGES

Au-delà de la qualité des produits, de la relation directe avec les producteurs, de la valorisation d'une consommation de produits durables, **ce marché est devenu un espace de rencontres et d'échanges**, il a amené de la vie dans le cœur du village et c'était aussi un des objectifs de cette démarche.

Le comité de marché accompagne ce projet. Les membres sont toujours en veille que ce soit pour la prospection, pour la relation avec les producteurs, l'aménagement de l'espace, la communication...

C'est grâce à l'investissement et au dynamisme de ces bénévoles, à la relation de confiance qu'ils ont su instaurer avec les commerçants que le marché est devenu un rendez-vous hebdomadaire agréable.

La municipalité souhaite remercier vivement ces personnes !

Nous remercions aussi les commerçants qui sont souvent force de proposition pour la réussite de ce projet.

Ils manifestent beaucoup d'attachement à ce petit marché.

Françoise GARRIGUES,
Conseillère municipale

l'épicerie bio ambulante

LES VRAQUEUSES

C'est la dernière à avoir rejoint cette aventure. Elle s'intègre parfaitement à l'offre existante. Tous les produits de base y sont disponibles : riz, pâtes, sucre, lentilles, boulgour, huile, graines diverses, tisanes ... Les produits sont vendus en vrac. Cela permet de choisir la quantité et surtout c'est sans emballage inutile !

Le marché a maintenant 2 ans.

Il peut encore se développer

Venez le découvrir et parlez-en autour de vous !

Follow the news



« Marché Mons Haute-Garonne »



Une vitrine sur l'empla-
cement du marché
avec les principaux
événements et le plan-
ning de présence des
commerçants.

AOUIT

SEPTFMBRF

OCTOBRE

23-août	30-août	06-sept	13-sept	20-sept	27-sept	04-oct
Boulanger	Boulanger	Boulanger	Boulanger	Boulanger	Boulanger	Boulanger
Maraicher	Maraicher	Maraicher	Maraicher	Maraicher	Maraicher	Maraicher
congés	congés	Poisson Salaisons	Poisson Salaisons	Poisson Salaisons	Poisson Salaisons	Poisson Salaisons
congés	congés	Fruits	Fruits	Fruits	Fruits	Fruits
congés	congés	Claire - Fromagère		Claire - Fromagère		Claire - Fromagère
Ail rose de Lautrec		Ail rose de Lautrec	Crêpier	Ail rose de Lautrec	Crêpier	Artisans du monde
		Miel	Les Vraqueuses	Miel	Les Vraqueuses	Miel
		Les conserves Garrisou		Apéritif proposé par les producteurs et exposants		Les conserves Garrisou

Ce planning est susceptible d'être modifié en fonction de la disponibilité des vendeurs

4

SENSIBILISER À LA GESTION DES DÉCHETS

mons / Commune pilote pour la réduction des déchets papier

Dans le cadre de son Programme Local de Réduction des Déchets et pour répondre à ce besoin, la Communauté urbaine a décidé de mettre en place l'autocollant Stop Pub et de le proposer gratuitement aux habitants intéressés par ce dispositif.

La commune de Mons participe activement à cet objectif !

Dans le dernier bulletin municipal, nous avons invité tous les Monsois à coller cet autocollant Stop Pub, sur leur boîte aux lettres

Une première enquête réalisée début mars indiquait que la mention « Non à la pub » était inscrite sur 31% des boîtes aux lettres des Monsois.

Une nouvelle enquête réalisée après diffusion de l'autocollant à l'ensemble des Monsois montre que le taux d'équipement sur nos boîtes aux lettres est passé de 31% à 40%.



Poursuivons notre action !
N'oubliez pas de coller votre Stop Pub !
Disponible en Mairie.

Anne FERRAND,
Adjointe déléguée au cadre de vie, à
l'environnement et à la communication



Accompagnement à la gestion des bio-déchets à la cantine de l'école

LES ACTIONS

Afin de sensibiliser les enfants au gaspillage alimentaire et au compostage, la commune s'est inscrite dans un programme de prévention des déchets

En partenariat avec Toulouse Métropole, la société Inddigo, l'ALAE, l'école et l'association Chemin Faisant.

1ère ETAPÉ

Pesée et tri des déchets

Première étape de ce projet, une campagne de pesée des déchets de la cantine a été organisée du 18 au 24 juin.

Les déchets ont été triés en 5 catégories :

- Déchets facilement compostables : entrée hors viande et accompagnement (riz, pâtes ou légumes)
- Charcuteries, poissons, viandes et sauces
- Pain
- Produits laitiers entamés
- Aliments non entamés jetés

2ème ETAPÉ

Installation des composteurs

Trois composteurs seront fournis et installés en septembre derrière l'école, lieu facilement accessible par l'arrière de la cuisine.

Une formation d'une journée par la Société Inddigo est prévue fin septembre.

L'ALAE assurera l'approvisionnement des composteurs avec les élèves. Le compost ainsi réalisé sera utilisé pour le jardin partagé.

Hélène Camplo-Robert
Adjointe déléguée aux finances, à la vie économique et l'administration générale

Tri des déchets à la cantine



5

METTRE EN VALEUR L'ENVIRONNEMENT AVEC LES MONSOIS

La commune met en valeur ses chemins pour favoriser les déplacements doux

- Aménagement du **chemin de la Briquette** : minéralisation et éclairage par LED
- Remise en état du **chemin de Mondouzil**,
- Remise en état du **chemin de l'Ermitage** : minéralisation du chemin, traitement du fossé et des eaux pluviales
- Traitements des eaux pluviales sur le **chemin du cimetière**



Mise à jour de la carte au fil de l'Hers proposant des itinéraires de promenade balisés.

Mise en place du **PR10** itinéraire labellisé CDRP31 (Comité départemental de randonnée pédestre de la Garonne) apparaissant dans le topo Guide Toulouse Métropole à pieds et sur l'application « Randomobile ».

Certains secteurs sont entièrement entretenus par l'association Chemin Faisant.



Association Chemin faisant

- Intervenir sur les sentiers et espaces boisés communaux : entretien, débroussaillage, coupe, abattage, en collaboration avec les services de l'ONF.
- Améliorer le fleurissement de la commune.
- Implanter sur la parcelle « Coustous du cimetière », d'une surface de 4,5 ha, une haie champêtre et des arbres fruitiers.



Association Api-mons

- implanter sur la parcelle « Allée du cimetière » d'une surface de 0,45 ha, un rucher constitué actuellement d'une dizaine de ruches.

Soutien à la création
du « **Sentier amoureux des oiseaux** » à l'initiative de l'association de protection de la nature « **Nature En Occitanie** », du « **club ados** » du Foyer Rural et de l'association Chemin Faisant.



Jardin partagé

Cet été, un appel a été lancé par la directrice de l'école pour un arrosage mutualisé du jardin partagé.

Ce jardin a été remis en état par un bénévole de l'association Chemin Faisant et semé, planté et entretenu par les enfants de la maternelle, de l'élementaire et des Minis Mons.

Merci aux parents volontaires d'avoir arrosé et permis aux plantations de rester « en vie » pour la rentrée scolaire.





LA COMMUNE ACCUEILLE DEUX STATIONS METEO

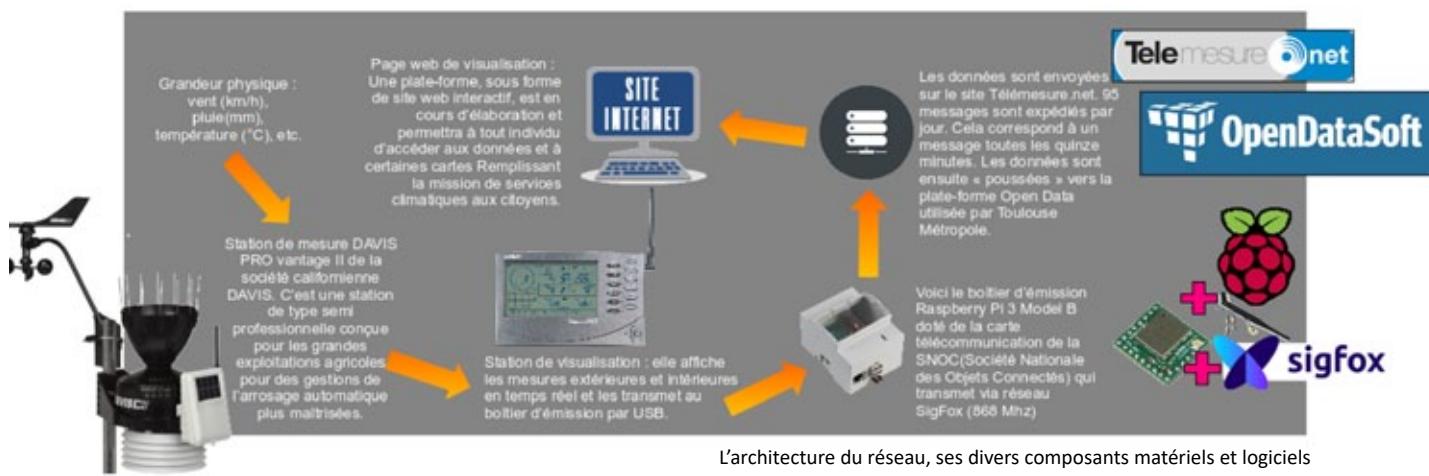
La commune est équipée de 2 stations météorologiques implantées devant l'école et dans la vallée de la Seilhonne. Elles complèteront le réseau mis en place, depuis 2017, sur le territoire de la Métropole. Ce réseau connecté en temps réel, et unique en France, comportera 60 stations.

Cette action, liée à la mise en place d'un Observatoire Environnemental Urbain, a pour objectif de permettre des analyses sur le climat urbain à une échelle très fine.

Les données collectées (températures, vent, humidité, précipitations...) serviront à développer des projets innovants avec Météo France ou des équipes de recherche sur le climat urbain. Plus concrètement, leur analyse permettra de mieux mesurer l'impact des événements climatiques

comme les vagues de chaleur, mais aussi de faire des préconisations en matière d'aménagement urbain et de végétalisation afin d'anticiper la construction d'une ville adaptée à l'influence du climat (zones ventilées, matériaux, exposition, isolation, zones vertes, choix des espèces...).

Ces données seront aussi, à terme, accessibles à tous, via les plates-formes d'Open data de la Métropole.



LA LIGNE 102 : UNE NOUVELLE OFFRE DE TRANSPORT

Depuis le 22 juillet 2019, TISSEO fait évoluer son réseau bus dans les communes de Mondouzil, Montrabé, Balma, Pin-Balma, Mons, Drémil Lafage, Flourens, Aigrefeuille et Quint-Fonsegrives.

POUR LA COMMUNE DE MONS, LE TAD 106 SE TRANSFORME EN LIGNE RÉGULIÈRE, LA LIGNE 102.

CONTACT

Retrouvez les horaires sur le site internet Tisseo.fr, sur l'application mobile ou en mairie

Allô Tisseo
05 61 41 70 70



RÉDUCTION ET RECYCLAGE DES DÉCHETS

Nouvelle collecte des déchets à l'échelle métropolitaine : une incitation à la réduction des volumes

Pour répondre aux enjeux environnementaux, Toulouse Métropole harmonise l'organisation des collectes des déchets en optimisant le service pour répondre au mieux aux besoins.

A Mons,

■ **ORDURES MÉNAGÈRES** : collecte unique tous les lundis

■ **TRI SÉLECTIF** : collecte un lundi sur deux

Pour les emballages et papiers recyclables, des bacs roulants remplacent les caissettes jaunes

■ **VERRE** : Apport volontaire aux 6 Récup' verre mis en place sur la commune



Ces nouveaux espaces de collectes ne sont pas des dépôts sauvages, leur propreté est l'affaire de tous !



Anne FERRAND,
Adjointe déléguée au cadre de vie, à
l'environnement et à la communication

L'APPLICATION



La déclinaison toulousaine de l'application **WAG - We Act for Good** est lancée par le WWF France en partenariat avec Toulouse Métropole.

Ce programme sur-mesure et simple d'utilisation est un coach personnel pour devenir un consommateur responsable.

L'application WAG donne des **solutions pratiques pour être un citoyen engagé pour la planète** : mieux manger, réduire sa consommation énergétique, optimiser sa mobilité, préparer ses cosmétiques, ne plus gaspiller, trier ses déchets, consommer bio et durable, etc.

Toulouse Métropole présente la déclinaison locale de l'application WAG du WWF France

*Comment
ça marche ?*



Progresse de défi en défi

Navigue dans l'application, choisis un sujet qui t'intéresse, ouvre la fiche d'un premier défi, comprends pourquoi c'est essentiel de le faire et passe à l'action !

Complète ton challenge, en t'appuyant sur de nombreuses solutions personnalisées : astuces à faire chez toi, services et produits connexes, lieux engagés à proximité, événements pour aller plus loin, recettes et guides à consulter, etc.

Défi après défi, applique les astuces pour gaspiller moins, recycler plus et devenir encore plus éco-responsable. Suis au jour le jour l'avancée de tes défis en cours dans ton espace personnel.

L'agence TORRES-BORREDON « Pour Une Ville Aimable » (PUVA) et XMGE géomètres, ont été sélectionnés au terme d'une procédure de marché pour élaborer un plan de composition urbain et paysager afin de poursuivre la réflexion sur l'aménagement du cœur de village engagée à partir de 2015.

En effet, le lancement de cette démarche a accueilli le soutien de plusieurs partenaires dont celui de l'Agence Technique Départementale : ATD31, celui du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement : CAUE31, et aujourd'hui celui de Toulouse Métropole, maître d'ouvrage au nom de la commune qui nous a permis de lancer ce marché de préfiguration.

Ce plan de composition correspond à une étude pré-opérationnelle d'un aménagement global du cœur de village. Il a été réalisé en tenant compte des conclusions des ateliers participatifs et de l'évolution récente de notre environnement : notamment la construction en cours d'un équipement associatif sur la zone de loisirs, la réorganisation des locaux de l'école avec la construction des locaux de l'ALAE et l'ouverture d'une nouvelle classe, et la volonté de la commune d'une réflexion plus poussée sur l'espace des commerces et les locaux de l'école.

L'agence PUVA a ainsi élaboré un scénario en tenant compte des attentes de la commune et des Monsois, de l'histoire et des contraintes du site et d'un phasage des travaux en adéquation avec les capacités budgétaires de la commune.

Comme nous nous y étions engagés, nous avons organisé une réunion publique le 27 juin afin de rendre compte du travail effectué.

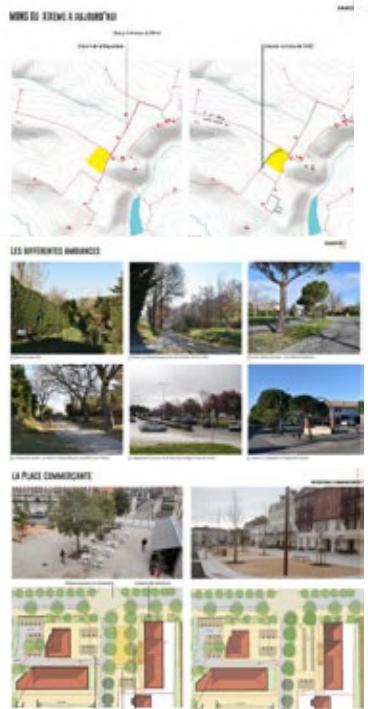
Près d'une centaine de Monsois étaient au rendez-vous pour découvrir ce plan de composition urbaine et paysagère présenté par l'agence PUVA. La restitution des travaux accomplis constitue une étape importante, qui permettra dans le futur de travailler zone par zone en concertation avec les Monsois et de phaser les réalisations. La présentation et le compte-rendu de la réunion sont disponibles sur le site internet de la commune.



Simulation 3D du Schéma d'intentions d'aménagement

Cœur de village

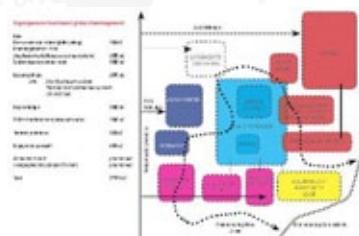
ÉTUDE DE CONCEPTION GLOBALE...



Une étude de conception globale...

analyse du site et de la structure urbaine, histoire des lieux, analyse des pratiques (usages actuels et souhaités, accessibilité pour tous, sécurité, modularité et polyvalence), analyse technique (réseaux, gestion des eaux pluviales...), mise en scène (paysages, ambiances, composition de l'espace, évènements, environnement), économie du projet...

... menée en tenant compte des conclusions des ateliers consultatifs et de l'évolution des réflexions de la commune en concertation avec le groupe de pilotage de l'étude : commune, Toulouse Métropole, CAUE31, TISSEO...



ELABORATION DU PROJET
AVEC LA COMMUNAUTE DES BOURGEOIS D'AVENIR



PROCHAINS RDV

2020 Mission de maîtrise d'œuvre urbanisme paysages sur tous les espaces publics du cœur de village avec concertation largement ouverte

Diagnostic bâtiments école

Mission de programmation école associations en concertation avec personnel des établissements, usagers et habitants

2021 Première tranche des travaux

Pour être tenu(e) informé(e) et donner votre avis :
cdvmonsjeparticipe@gmail.com



Schéma d'intentions d'aménagement

pour.une.ville.aimable
Agence Torres Borredon

XMGE
Géomètres Experts

Les fondamentaux des scénarios envisagés

- 1-Une voie à sens unique qui traverse le site
- 2-Un équipement mutualisé « école/associations » pour compléter les équipements existants
- 3-Une place commerçante au contact de l'avenue des Pyrénées
- 4-Une succession de terrasses entre la zone de commerce et l'école
- 5-Des stationnements organisés
- 6-Des espaces de rencontre et de jeux agréables
- 7-Une continuité du maillage de mobilité douce
- 8-La valorisation du paysage et des vues
- 9-Des sols perméables et des espaces verts de rétention pour réduire le ruissellement

Eric COLOMB,
Adjoint délégué à l'urbanisme



TRAVAUX

RUE DE LA SEILHONNE

Aménagement d'un piétonnier

La maison médicale et les habitations qui bordent l'entrée sud du village sont désormais accessibles par un cheminement piétonnier avec le double objectif de sécuriser les déplacements doux en bordure de cette voie et d'améliorer la qualité de cette entrée de ville.

Coûts des travaux : 35000 € TTC

Réalisation : EIFFAGE TP



PLACE DU CHÂTEAU

Travaux de requalification

Suite à la détérioration de clôtures, de réseaux souterrains d'alimentation en eau potable et d'une entrée privée par les racines des arbres situés sur la place publique du château, la commune a fait le choix de la coupe de ces arbres. Au regard des dégâts liés à la très grande proximité entre les arbres et les clôtures, nous avons en effet fait le constat que la simple taille n'apporterait pas de solution pérenne à cette situation.

En compensation, il est prévu la plantation d'arbres de haute tige sur la zone de loisirs de l'espace Monac.

Coût des travaux : 15000 € TTC

Réalisation : EIFFAGE TP



ESPACE MONAC

Le chantier de Monac avance

Après d'impondérables obstacles techniques aujourd'hui levés, le chantier de l'espace Monac a redémarré à la mi-juillet.

Les travaux de second œuvre seront réalisés dans les prochaines semaines : plomberie, électricité, carrelage, et peinture.

La réception du chantier et la mise à disposition du bâtiment sont prévues d'ici la fin du mois d'octobre 2019.

C'est donc dans un temps tout proche que le 2e équipement créé au cours de ce mandat viendra accroître la qualité de la zone de loisirs de Monac.



Eric COLOMB,
Adjoint délégué à l'urbanisme

Le 11 avril 2019, les élus adoptaient pour les 37 communes de la Métropole le **PLUi-H**, Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat.

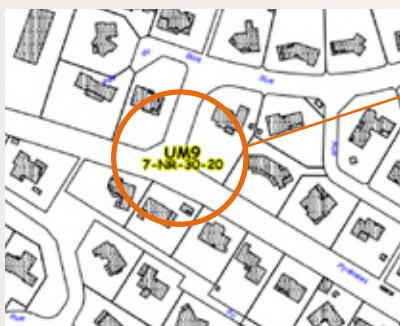
Ses objectifs : permettre l'accueil de nouveaux habitants, améliorer leur cadre de vie, préserver les ressources naturelles, prendre en compte le développement économique, l'habitat et la mobilité.

Jusqu'alors, chaque commune disposait de son propre document - POS* ou PLU* - pour l'instruction des autorisations d'urbanisme (permis d'aménager, permis de construire ou de démolir, déclaration préalable, certificat d'urbanisme). Par ailleurs, un document distinct, le Programme Local de l'Habitat (PLH) traitait, à l'échelle de la Métropole, des mesures et informations nécessaires à la mise en œuvre de la politique de l'habitat.

Désormais, le PLUi-H regroupe dans un seul et même document les règles d'urbanisme et le volet habitat. Le territoire de la Métropole est réparti en 7 types de zones (voir ci-dessous). Via un plan d'assemblage, chacun accède au plan de zonages (plan 3 C1) où, sur des « étiquettes », figurent les règles autorisées. Quatre autres « couches » de plan doivent être consultées, qui chacune précise des informations spécifiques, relatives à l'aménagement, à la cohérence urbanisme-transport, à la mixité sociale puis aux risques et nuisances.

Si, à l'échelle de la Métropole, ces règles sont harmonisées, chaque commune conserve son identité et ses particularités. Chaque maire continue de recevoir et de signer les autorisations d'urbanisme sur son territoire.

Extrait du plan de zonages - plan 3 C1



Sur le plan 3 C1, les informations concrètes figurent dans des étiquettes.



- (1) Type de zone
 - (2) Hauteur de façade maximum autorisée (en mètres)
 - (3) Hauteur relative sur voie (rapport entre la largeur de la voie et la hauteur du bâtiment).
Dans l'exemple, L signifie que la hauteur du bâtiment est limitée à la largeur de la voie.
 - (4) Emprise au sol maximum autorisée du bâti sur le terrain (en %)
 - (5) Espace de pleine terre exigible (en %)

7 familles de zones :

-  > N zones naturelles
-  > A zones agricoles
-  > UM zones urbanisées mixtes
-  > UA zones urbanisées dédiées à l'activité
-  > UIC zones dédiées aux équipements collectifs et de services publics
-  > UP zones urbaines de projet
-  > AU zones à urbaniser

En consultant le PLUi-H sur toulouse-metropole.fr/missions/urbanisme chacun peut, par géolocalisation, accéder aisément à la parcelle recherchée pour connaître les règles d'urbanisme qui y sont appliquées. Fin 2019, un guide pratique facilitera la recherche d'informations au sein des documents qui composent le PLUi-H.

Fruit de quatre années de collaboration étroite avec les élus communaux et de concertation avec la population, le PLUi-H est amené à évoluer régulièrement.

Associé au PLUi-H, Toulouse Métropole s'est aussi dotée d'un RLPi qui encadre les conditions d'implantation des dispositifs de publicité, d'enseignes et de pré-enseignes.

Ses objectifs : préserver l'attractivité de la Métropole tout en luttant contre la pollution visuelle ; renforcer l'identité métropolitaine en harmonisant la réglementation locale ; adapter la réglementation nationale de la publicité aux caractéristiques de notre territoire ; intégrer les exigences environnementales du Grenelle II et la réduction de la consommation énergétique de certains dispositifs.

En savoir plus :
toulouse-metropole.fr/reglement-local-de-publicite

De nouvelles enseignantes pour la rentrée

Quatre enseignantes ont quitté l'école à la fin de l'année scolaire :

Nous remercions Mesdames Chantal ROBERT (Moyenne section), Sophie KOCHEDA LERICHE (CE1/CE2), Ariane CARMICHAEL (CE2/CM1) et Florence NGUYEN (CM1/CM2) pour leur accompagnement et leur investissement auprès des enfants durant leur activité au sein de l'école.

Nous avons donc le plaisir d'accueillir pour cette nouvelle année scolaire Mesdames Anne BLAZY, Carole EYCHENNE, Marilys MAJOURAU et Anne Flore TROUSSON, à qui nous souhaitons la bienvenue dans notre école.

Nouveaux équipements informatiques pour l'école

En octobre 2018, la mairie et l'école ont répondu à l'appel à projet de l'Education Nationale

« Ecole Numérique Innovante et Ruralité » visant à développer les équipements informatiques dans les écoles.

A Mons les objectifs sont de :

- Développer les compétences des enfants dans l'usage des outils numériques
- Sensibiliser les enfants aux règles d'usage et de sécurité à respecter avec les outils numériques
- Faciliter la communication de l'école, de la mairie, des parents délégués, de l'ALAE, ... vers les familles des enfants
- Développer des projets communs Ecole/ALAE

Le dossier de Mons a été retenu pour un montant de 14 000 €, co-subsidionné par l'Education Nationale et le Conseil Départemental de la Haute-Garonne à hauteur de 80%




Equipements disponibles pour les enfants dès la rentrée de septembre.

Avec à ce projet, l'école sera dotée de :

- 12 ordinateurs fixes (unités centrales, écrans, claviers, souris) pour renouveler l'équipement de la salle informatique
- 3 vidéoprojecteurs ; toutes les classes de l'école seront ainsi équipées.
- 6 tablettes numériques permettant aux enseignantes de réaliser des activités en classe, par petits groupes.

Ce projet prévoit également le financement d'un intervenant en informatique afin d'aider l'équipe enseignante et les élèves à la mise en place et à l'utilisation d'un ENT.

Sylvie COMPIN,
Adjointe déléguée à la vie scolaire, petite enfance et au personnel communal



Les Petits Reporters

Nous sommes en action 1 fois par semaine pendant les activités de l'ALAE

Ces derniers mois
Nous avons mené plusieurs enquêtes :

Chez les "P'tits cuistots" : recettes à gogo !! Quel régal le gâteau au chocolat et leurs fameuses recettes proposées pendant la semaine européenne



A l'activité Contes et Chants, les maternelles apprennent le langage des signes avec la famille Tortue

Génial ! Avec le Jardin Partagé nous apprenons les légumes et les fleurs
Ca décore l'école ... Et on touche la terre !!



Bientôt la rentrée et de nouvelles
aventures avec l'ALAE



« le temps au fil des acrobates »

Le spectacle de l'école s'est déroulé le 23 mai dernier, rassemblant tous les enfants de l'école.



La première partie a été réalisée par les enfants des classes de PS, MS, GS, CP, CP/CE1, CE1/CE2, CE2/CM1 sur le thème : **Le temps au fil des acrobates ou Histoire de l'Humanité** revisitée par 170 clowns qui se demandent pourquoi l'Homme a inventé le cirque.

Chaque classe a présenté un numéro de cirque à travers différentes époques, en lien avec un courant pictural ou un peintre représentant le cirque.

Les élèves des classes de CM1/CM2 et de CM2 ont ensuite clôturé la représentation en présentant un spectacle de danse également sur le thème du cirque.

Sylvie COMPIN,
Adjointe déléguée à la vie scolaire, petite
enfance et au personnel communal

Etude surveillée



DES BENEVOLES POUR L'ETUDE SURVEILLEE

Si vous avez le temps et l'envie de vous investir bénévolement auprès des enfants pour les aider à faire leurs devoirs, vous serez les bienvenus

tous les lundis et jeudis de 16h15 à 17h30

Cette étude surveillée est très appréciée par les familles comme par les enfants.

Vous pouvez vous inscrire au secrétariat mairie au 05.61.83.63.66 aux heures d'ouverture ou par mail : contact@mairie-mons.com

Hélène Camplo-Robert
Adjointe déléguée aux finances, à la vie économique et l'administration générale

Je suis volontaire !



RESULTAT 2018

Le vote du budget est un moment clé dans la vie d'une commune. Il s'agit de prévoir l'ensemble des dépenses de l'année et d'évaluer les recettes.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Le budget de fonctionnement rassemble :

- **L'ensemble des recettes** : impôts locaux, dotations de fonctionnement de l'Etat, attribution de Toulouse Métropole, produits des services communaux.
- **Les dépenses nécessaires au fonctionnement de la commune** : charges de personnel, achats de fournitures et de services, entretien des bâtiments et des espaces verts, fonctionnement de l'école et de l'ALAE, subventions aux associations, CCAS.

L'excédent de fonctionnement 2018 est viré à la section investissement.

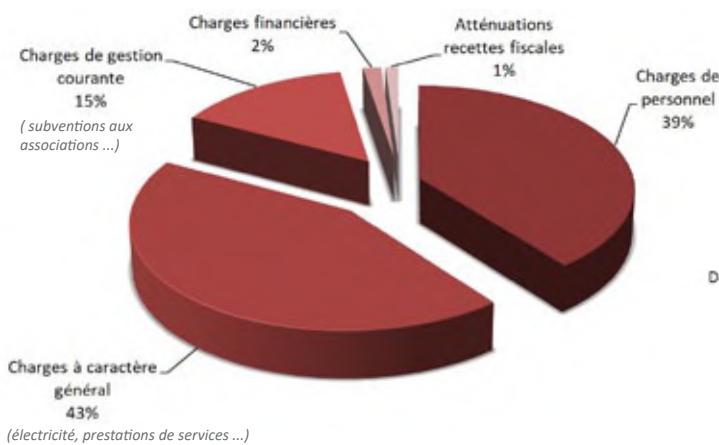
SECTION D'INVESTISSEMENT (pour l'année 2018)

Le budget investissement correspond aux achats durables effectués par la commune pour développer et mettre en œuvre les services publics :

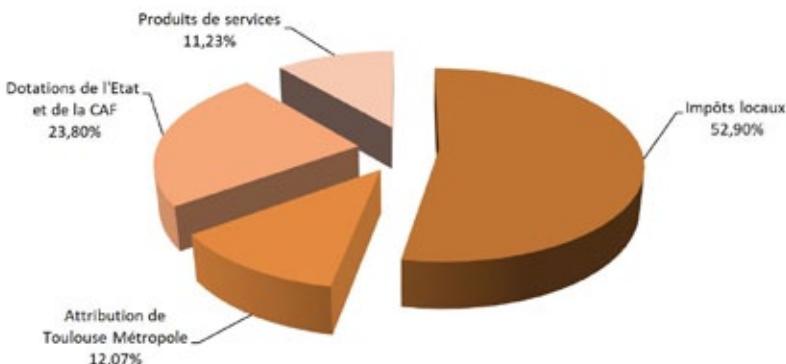
- Construction du bâtiment ALAE,
- Construction de la cour maternelle,
- Mise en accessibilité des bâtiments et installations,
- Achat des équipements indispensables au fonctionnement, remboursement des emprunts ...

La partie recettes de ce budget investissement est constituée des excédents de fonctionnement. Les subventions demandées seront perçues pendant l'exercice 2019.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2018



RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2018



BUDGET 2019



SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les éléments significatifs portent sur :

- La masse salariale, en raison d'une nécessité d'augmentation de volume horaire de deux agents pour améliorer le service communal justifié par l'augmentation de notre population de 2014 à 2019, avec davantage de missions de services publics à accomplir.
- L'augmentation de la part communale de l'ALAE pour un service plus qualitatif.
- L'augmentation de la surface des espaces verts à entretenir à la suite de l'intégration des lotissements de Cantalauze et Pamparé.

SECTION D'INVESTISSEMENT

- Construction d'un bâtiment à usage communal et associatif sur la zone de loisirs Monac
- Remplacement des menuiseries extérieures de la partie ancienne de la salle des fêtes
- Rénovation des ateliers municipaux
- Fin de la mise en accessibilité de tous les bâtiments communaux et équipements
- Achat de douze ordinateurs et travaux à l'école
- Études et diagnostics du projet cœur de village

ENDETTEMENT

La commune bénéficie d'un plan d'extinction favorable de la dette ancienne. **Cette dernière passe en effet de 633 000 € en 2014 à 193 000 € en 2022.** Ceci nous permet d'envisager sereinement la politique d'investissement nécessaire à la réalisation du projet cœur de village.

Hélène Camplo-Robert
Adjointe déléguée aux finances, à la vie économique et l'administration générale

TRIBUNE DES ÉLUS D'OPPOSITION

Ce n'est pas encore le moment de faire le bilan d'un mandat, mais nous avons eu l'occasion de dénoncer les manques que cette municipalité a cumulés. Urbanisation de l'avenue des Pyrénées à terminer, des investissements en berne, l'entretien de nos espaces communaux qui laisse à désirer, mettre dans le noir nos rues, sans effet budgétaire de nos dépenses d'énergies, une municipalité qui n'écoute pas ses administrés, et qui

ne lui répond pas, suppression du T.A.D et d'arrêts sur la commune, un Plan Local d'Urbanisme sans vision à court et moyen terme, la suppression de la collecte du verre en porte à porte, et cette liste n'est pas exhaustive. L'ALAE semble convenir aux parents, nous avons toutefois noté dans le nouveau contrat un certain nombre de problèmes rencontrés, contrairement à la satisfaction manifestée par nos élus.

Le conseil Municipal des jeunes, une bonne idée mais sans aucune continuité. Peu ou pas de présence aux commissions de la Métropole, ou de nombreuses décisions sont prises concernant notre quotidien.

A. DEVIGNOT – J-L CHAVOILLON –
JC LAFFONT

Personnes vulnérables) pourquoi s'inscrire sur le registre ?

Si vous vous sentez isolé(e) ou en situation de fragilité,
pensez à vous inscrire sur le registre communal.

DE QUOI S'AGIT-IL ?

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) tient un registre qui recense des personnes vulnérables vivant à leur domicile. Elles peuvent bénéficier d'une intervention des services de la Mairie, en cas de déclenchement du plan d'alerte canicule ou grand froid par le préfet. Les données fournies lors de cette inscription sont confidentielles.

QUI CELA CONCERNE-T-IL ?

Les personnes :

- De 65 ans et plus résidant à leur domicile,
- De plus de 60 ans reconnues inaptes au travail et résidant à leur domicile,
- Adultes handicapé(e)s résidant à leur domicile,
- Sous assistance respiratoire
- Nécessitant pour des raisons médicales un branchement électrique.

COMMENT S'INSCRIRE ?

Auprès de la Mairie au **05.61.83.63.66.**

QU'EST-CE QUE CELA APporte ?

En cas de canicule : distribution d'eau, mise à disposition d'une salle climatisée, visite à domicile et appel téléphonique des services de la Mairie...

En cas de grand froid : visite à domicile pour s'assurer que la personne ne manque de rien, mise à disposition d'une salle chauffée....

Hélène CAMPLO-ROBERT,
Vice-présidente du CCAS



Sophie Lamant et Jean-Baptiste de Scorraille font le (bilan 2018



Depuis 2015, en tant que conseillers départementaux de votre canton, nous avons eu à cœur de défendre les intérêts des communes rurales et de soutenir les actions du Conseil Départemental de Haute-Garonne en faveur du développement local.

Ainsi, en 2018 à Mons, nous avons voté des dotations à hauteur de 146 258 € qui ont servi à financer la climatisation de l'école maternelle, la réhabilitation de la salle des fêtes, l'extension et la sécurisation de l'école mais aussi la

mise en accessibilité des bâtiments communaux et l'aménagement de la zone de loisirs de Monac.

Le canton de Toulouse 10, c'est surtout 78 associations aidées financièrement par le Conseil Départemental de Haute-Garonne qui participent à faire vivre notre territoire. En 2018, nous avons approuvé 205 140 € de subventions pour soutenir leurs missions de proximité.

Un grand merci à tous les bénévoles qui s'investissent pour le bien vivre dans nos communes.

RECENSEMENT CITOYEN

COMMENT S'INSCRIRE ?

Auprès de la Mairie avec :

PIÈCE D'IDENTITÉ
et
LIVRET DE FAMILLE

Selon l'article R*111-1 du Code du Service National, tout jeune Français doit se faire recenser entre le 1er jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3ème mois qui suit celui de l'anniversaire.

A la suite du recensement, la Mairie délivre une attestation de recensement qui permettra par la suite à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la Journée Défense et Citoyenneté (JDC)



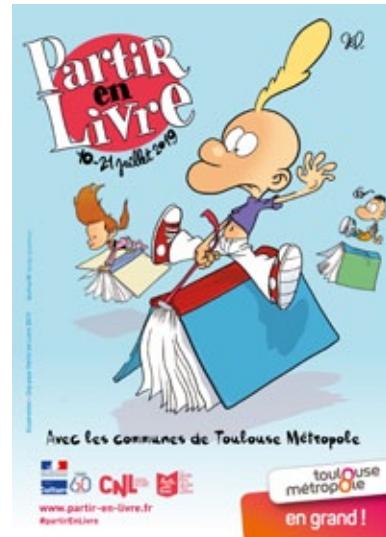
« Partir en Livre »

à Mons et Drémil-Lafage

Les 12 et 19 juillet les assistantes maternelles monsoises et drémiloises ont participé à nouveau, avec une trentaine d'enfants dont elles ont la garde, à l'opération nationale du festival « Partir en Livre », déployée par Toulouse Métropole. Cette année, le 12 juillet c'était à Mons derrière l'école à l'ombre des bouleaux. La commune de Drémil Lafage a reçu la manifestation le 19 juillet dans le parc communal derrière la mairie.

Charlie de l'association de lecture (Z)oiseaux Livres est venue à la rencontre des tout-petits, pour leur faire partager le plaisir de la lecture et leur faire découvrir de nouveaux albums. Un très bon moment à l'instar de l'année dernière.

Merci à Christiane Chabrier de la bibliothèque de Drémil Lafage pour son aimable participation.



Marathon des mots

Nous avons accueilli pour la deuxième année consécutive le Marathon des mots à Mons le mardi 25 juin.

Plus de cinquante personnes ont passé un moment très agréable en écoutant Pierre Marty, comédien et administrateur du Théâtre du Pavé, lire des correspondances extraites de « Au bonheur des lettres » de Shaun Usher.

La chaleur était de la partie mais ces courriers surprenants de personnalités en majorité américaines et de milieux très différents ont captivé les Monsois et les personnes venues de communes voisines.



Journée de l'Europe

Toulouse Métropole a mis en avant l'Europe en soutenant des manifestations dans les communes avec la participation de la maison de l'Europe.

Mons a largement participé à cette manifestation en organisant la journée de l'Europe le samedi 11 mai. L'école s'est beaucoup investie dans des productions diverses et variées qui ont été exposées dans la salle des fêtes. L'ALAE a créé un recueil de recettes de gâteaux européens et des bénévoles lectrices ont lu des contes européens dans des coins de lecture aménagés.

La journée s'est terminée autour d'un repas type « auberge espagnole » où chacun a apporté et partagé un plat européen dans une bonne ambiance conviviale.





Les Monsois se mobilisent pour les oiseaux des jardins !

Fin 2018 avec l'impulsion de Nature En Occitanie, le « club ados », Chemin faisant et la mairie se sont mis autour de la table afin de construire un projet éco-citoyen et inter-associatif en faveur de la biodiversité.



Ainsi cet hiver les ados et leurs aînés ont œuvré dans le maniement des scies, marteaux et autres visseuses pour fabriquer 17 nichoirs offrant le gîte aux Mésanges, Rouge-gorge et Rouge-queue. Redoutables prédateurs d'insectes, une famille de mésanges consomme 500 proies par jour. Ces oiseaux sont de précieux alliés contre les Chenilles processionnaires et les moustiques...

Outre le fait d'agir pour la Nature, le mot d'ordre a été d'agir ensemble sur l'espace public pour mieux (faire) connaître ces oiseaux. Les nichoirs ont donc été installés le long des sentiers, sur les espaces verts mais également sur certains bâtiments communaux (école, salle des fêtes, ateliers municipaux, résidence séniors) en hauteur, à l'abri des prédateurs et des aléas climatiques, tout en restant facilement observables par les Monsois.



Afin de saluer ensemble l'initiative et présenter le travail mené par nos associations, nous nous sommes retrouvés le 14 juin dernier pour une sortie nature inauguratrice autour du « Sentier amoureux des oiseaux ».

A ce jour, plusieurs nichoirs ont déjà reçu la visite de nouveaux locataires qui attendent patiemment d'y donner une descendance nombreuse qui nous fera le plus durablement possible oublier l'annonce inquiétante de futurs « printemps silencieux ».

M. Nicolas,
JM. Rouvière,
C. Romain,
B. Scheck et J.Daubigny

Chemin Faisant

Nouveau cheminement dans le bois de Souleilla

Nous venons de créer un nouveau cheminement dans le bois de Souleilla qui permet d'éviter la zone toujours humide située au début du chemin de Fonds-Valette (au niveau de la butte). Il s'élève de plusieurs mètres pour redescendre ensuite après la butte. Nous vous invitons à l'emprunter, il est très agréable !

Rappel : Toutes les bonnes volontés souhaitant se joindre à nous sont toujours les bienvenues !

CONTACT

06.80.55.84.54 OU 07.67.78.22.66



ASSO

Le Foyer Rural

La saison 2018/2019 a pris fin avec le festi'oyer le 19,21 et 22 juin 2019.

Aujourd'hui, le Foyer Rural de Mons compte plus de 450 adhérents, principalement monsois, et propose une trentaine d'activités, sportives, culturelles, artistiques pour petits et grands, tout au long de l'année.



Le Foyer, c'est aussi, le Vide Grenier (en septembre), la Course de Mons (en mai, juin), le Festi'oyer (en juin) avec le Festi d'jeuns, le Festi'family et la Festiguette, et plusieurs soirées tout au long de l'année. Vous avez également pu rencontrer les ados, qui vous livrent de temps en temps les viennoiseries à domicile.

Le bureau du foyer est constitué de bénévoles dont la principale motivation est de faire « vivre le village », mais également d'aller à la rencontre des autres pour partager de bons moments.

L'association « Les Mini-Mons »



L'année scolaire se termine en beauté pour les enfants de l'Association des Mini-mons et ses 11 assistants maternels : spectacle coloré et musical autour des saisons, avec la participation de la Chorale féminine de Mons, plantations au jardin partagé, défilé maracas/tambourins pour la fête de la musique, passerelle maternelle pour nos «grands» qui rentrent à l'école en septembre.

Le Foyer ne fonctionne que si des bénévoles acceptent de donner un peu de leur temps pour les autres. L'équipe est toujours prête à accueillir de nouveaux membres : c'est l'occasion de faire de belles rencontres, de monter des projets en commun.

A la rentrée prochaine, nous vous proposerons de nouvelles activités : Danse modern'jazz pour les enfants dès la maternelle, un club science pour les 12/16 ans ; mais aussi pour les adultes, un club photo, du théâtre, la rigologie, ... D'autres idées d'activités sont à l'étude et verront peut-être le jour si des bénévoles se proposent pour porter les projets.

DATES CLÉS :

Samedi 7 septembre : Forum des associations.
Lundi 9 septembre : Rentrée des ateliers.
Dimanche 15 septembre : le Vide-grenier.
Samedi 28 septembre : l'Assemblée Générale.
Décembre 2019 : le Téléthon, le concours de Noël.
Février 2020 : une journée ski.
Mai 2020 : la Course pédestre.
Juin 2020 : le Festi d'jeuns, le Festi'family et la Festiguette.

Et bien d'autres événements.

A très bientôt,
La Team du foyer



Pour sa 3ème année, participation au festival «partir en livres» en partenariat avec le Quai des Savoirs de Toulouse Métropole et (Z)oiseaux- livres, en coordination avec les assistantes maternelles de Drémil Lafage.

Nos coordonnées et disponibilités sont téléchargeables sur le site de la mairie,

CONTACT

Aude Choupac, Présidente
06 62 09 00 45

Le Comité des fêtes



La fête de Mons aura lieu cette année exceptionnellement du vendredi 6 au dimanche 8 septembre 2019.



Dans une ambiance chaleureuse bien connue dans notre sud-ouest, nous lancerons les festivités le vendredi à partir de 19h à la salle des fêtes.

Un apéritif sera offert par le comité des fêtes autour de nos bodegas et sous le rythme de la banda durant toute la soirée. Notre food truck favori « Cook Mobil » assurera le repas.

Le samedi matin est consacré à la « journée des assos ».

Cette année, sous le thème Basque, le comité des fêtes vous organisera l'après-midi notre rendez vous annuel !
Notre nouveau jeu de force, adresse et stratégie « ARRISKU »

Pour vous inscrire rendez-vous sur notre site
<http://www.comite-des-fetes-mons31.fr> ou notre Facebook.



Le samedi soir, le repas proposé restera dans le thème du week-end « Axa » avec bien sûr, le feu d'artifice et comme beaucoup nous l'ont demandé, cette année, soirée dansante autour de notre favori Toulouse DJ.



Le dimanche midi nous finirons cette fête autour d'une auberge espagnole où nous vous proposerons moules à la plancha ou saucisse au barbecue.

On compte sur vous pour votre présence et votre bonne humeur comme d'habitude Festivement,

Gilles Ferrand
Président du Comité des Fêtes



Tennis Club de Mons :

Bref retour sur la saison sportive avec 10 équipes engagées dans les différents championnats.

Trois victoires à notre actif : challenge Beaumont plus de 35 ans et plus de 45 ans ainsi qu'une victoire régionale dans les doubles de l'été avec notre meilleure paire composée de Laurent Munoz(15/3) et Guerric Becquart(15/2). A noter aussi une demi-finale du championnat départemental des jeunes 17/18 avec Eliot Colomb, Florian et Adrien Nouel.

Bravo, la relève se précise.

L'année prochaine se présente bien avec le nouveau bâtiment qui devrait être disponible en Octobre, et avec notre professeur Mickael avec qui nous repartons pour cette nouvelle année. Notez que les pré-inscriptions pour les cours de tennis 2019-2020 sont ouvertes

CONTACT

Guerric Becquart (tcmons31@gmail.com)

Clôture de la saison, notre tournoi interne homologué FFT, 27 inscrits, organisé par Philippe Garnier s'est terminé le dimanche 23 Juin par la victoire de Laurent Munoz après un match acharné avec Guerric.

Décès de Claude MANENC

«Une bibliothèque a brûlé»,

Claude MANENC est décédé fin mai à l'âge de 89 ans. Issu d'une famille d'agriculteurs installée à Mons depuis plus de 100 ans, il se passionne pour l'histoire du village. Dès l'âge de 13 ans, il ramasse lors de ses travaux agraires, pièces anciennes, morceaux d'amphores, de téglia... Il approfondit ses recherches aux Archives Départementales et Municipales.

Mais sa vie est marquée par la tuberculose que son père rapporte de captivité et qui éloignera de lui ses camarades et le laissera célibataire s'occupant d'un grand-père grabataire, d'une grand-mère alzheimer et de son père tout en l'obligeant aux travaux de la ferme.

Il saura faire profiter, entre autres, la section Histoire du Foyer Rural de sa grande connaissance du village ... non sans ronchonner parfois !

Depuis quelques années, l'arthrose le clouait chez lui.

Sa mémoire étonnante, son regard et son parler (!) aiguisés, parfois coupants,



mais souvent plein de douce nostalgie resteront vivants dans le souvenir de ceux qui l'ont cotoyé.

Alors avec affection et vos propres mots permettez nous de vous dire :

Adieu « Vieux Tordu ».

Jean-Marie ROUVIERE,
Histoire de Mons

Un nouveau site internet pour la rentrée.



A- APE
AP-Api-Mons
AT-Amis de la Tuilerie
CC-CCAS
C- Comité des fêtes
Ch- Chemin faisant
F- Foyer rural
M- Mairie

Dans sa nouvelle version, ce site affichera une nouvelle identité visuelle et un contenu plus riche en informations.

Il présentera notre commune et ses services. Véritable outil interactif, il vous permettra d'effectuer certaines démarches administratives en ligne et rendra accessibles les services proposés avec un accès 24/24.

Outil de proximité et de démocratie, ce site a pour vocation d'étoffer le service public communal et de prolonger l'action municipale.

Compatible avec tous les smartphones.
N'hésitez pas à le visiter !

AGENDA



SEPTEMBRE 2019

- C** 6 au 8 Fête de Mons
- F** Sam.7 Forum des associations
- F** Dim.15 Vide grenier
- Ch** Sam.21 Nettoyons la nature ! (voir P4)
- Ch** Ven.27 Conférence «Serpents» Nature en Occitanie

OCTOBRE 2019

- A** Jeu. 31 Halloween

NOVEMBRE 2019

- M** Ven.8 Cérémonie de l'armistice
- C** Sam.9 Soirée à thème du Comité des fêtes
- M** Sam.16 Accueil des nouveaux arrivants

DECEMBRE 2019

- C** Dim.1 Marché de Noël
- CC** Sam.14 Repas du CCAS
- C** Mar.31 Reveillon

Le déploiement de la fibre se poursuit...

Fin juillet, 52% des logements sur Mons étaient éligibles. Le déploiement se poursuit avec le câblage des habitations desservies en aérien, la signature de conventions avec les syndics ou bailleurs pour les immeubles et la réparation de 2 génies civils cassés.

La totalité de la commune devrait être couverte début 2020.

Pour connaître votre éligibilité, il faut s'inscrire sur les sites dédiés de votre fournisseur d'accès internet. Vous serez automatiquement recontactés à l'approche de la commercialisation de la fibre pour votre logement.



Bulletin d'information municipale édité par la Mairie de Mons - Place de la Mairie - 31280 Mons
Directeur de la Publication : Véronique Doitau Rédaction : Commission communication
Photo couverture & Conception maquette : Voila Graphic Design Impression : Imprimerie Capitouls